Document généré le 16 juil. 2025 07:54

Espace Sculpture

Sculpture : Séduction '90
Un bilan

Charlotte Gingras

Volume 7, numéro 1, automne 1990

URI : https://id.erudit.org/iderudit/9873ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Le Centre de diffusion 3D

ISSN

0821-9222 (imprimé)
1923-2551 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Gingras, C. (1990). *Sculpture : Séduction '90* : un bilan. *Espace Sculpture*, *7*(1), 39–41.

Tous droits réservés © Le Centre de diffusion 3D, 1990

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

SCULPTURE : SÉDUCTION '90

Charlotte Gingras

Un BILAN

Résumé d'un échange de points de vue autour de l'événement *Sculpture : Séduction 90* entre Janou Gagnon, directrice du projet, Louise Lemieux-Bérubé, conseillère municipale et responsable des dossiers culturels à Ville de LaSalle, Yves Robillard, professeur d'histoire de l'art à l'Université du Québec à Montréal et conseiller à Ville-Saint-Laurent pour le projet *Sculpture : Séduction 90*, et Ninon Gauthier, sociologue de l'art et spécialiste du marché de l'art.

Au printemps 1988, le Conseil de la Sculpture du Québec (CSQ) mettait sur pied un projet d'envergure qui visait à implanter dans des municipalités de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) en périphérie du territoire un parcours permanent de sculptures de grand format et ce, dans des lieux publics voués à la détente et au respect de la nature.

Le CSQ décidait alors que le projet *Sculpture : Séduction 90* se devait d'être autonome en regard des modes de fonctionnement de l'organisme. Le soutien financier du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal (CACUM), du ministère des Affaires culturelles, et d'Emploi et Immigration Canada fut essentiel au fonctionnement du projet. Toutefois, les collaborateurs principaux de cette aventure se devaient d'être des administrateurs des municipalités impliquées et des gestionnaires de l'entreprise privée. Par ailleurs, le CSQ visait à ce que les sculpteurs aient une rémunération adéquate et de bonnes conditions de travail.

Catherine Widgery, *Bateau à vent*, 1990. Aluminium et acier galvanisé. H.: 7,62 m. Ville LaSalle. Photo : Michel

Vingt-deux villes furent alors invitées à participer à l'événement. À l'inauguration officielle du projet, le 14 juin 1990, le CSQ annonçait que les sculptures monumentales étaient déjà installées ou en voie de se réaliser dans les villes de Verdun (Germain Bergeron), LaSalle (Tatiana Demidoff-Séguin, Jacques Carpentier, Catherine Widgery), Sainte-Anne de Bellevue (Astri Reusch), l'Ile Bizard (Claude Millette), Saint-Laurent (Charles Daudelin, Gilles Larivière, Robert Roussil, Aurelio Sandonato, Dominique Valade), Montréal-Nord (Jean-Jacques Besner), et Montréal-Est (Marcel Barbeau, André Fournelle, Octavian Olariu). De plus, une oeuvre de Guerino Ruba était en voie de réalisation au barrage Walker grâce au financement d'Hydro-Québec.

Les quatre intervenants s'interrogent sur l'aspect socio-économique du projet : ils estiment que *Sculpture: Séduction 90* innove en explorant des nouveaux modes de recherche afin de trouver les appuis financiers nécessaires à la réalistion de sculptures monumentales; il leur apparaît aussi essentiel d'élargir le champ d'intervention des sculpteurs sur le territoire de la Communauté urbaine afin d'atteindre de nouveaux milieux et d'accroître la qualité de vie des citoyens.

Janou Gagnon, directrice du projet *Sculputre : Séduction 90* raconte d'abord la façon dont les contacts se sont faits au début du projet. «Les dossiers sont envoyés aux maires et aux responsables culturels des villes périphériques, et dans certains cas au conseiller responsable des dossiers culturels. Je réalise maintenant, ajoute-t-elle, que le conseiller responsable des dossiers culturels est la personne la plus importante à contacter; il est primordial que les projets passent par les conseils de ville. Ainsi les

SCULPTURE : SÉDUCTION '90

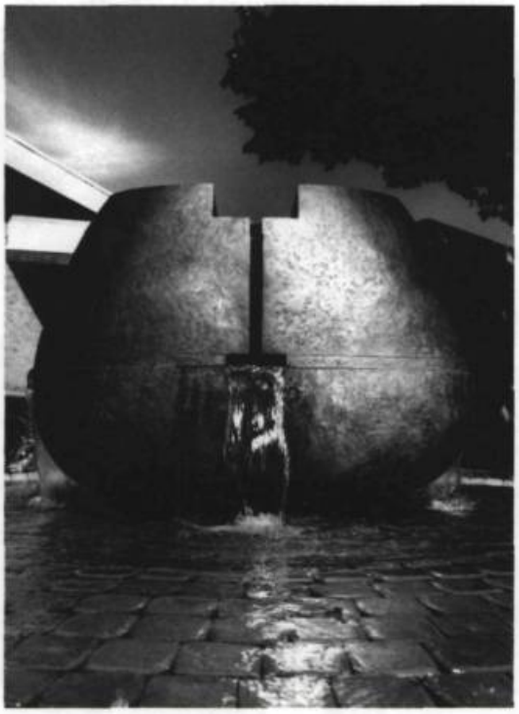

Charles Daudelin, *Cailloudo*, 1990. Bronze et eau. H.: 110 cm. Ville Saint-Laurent. Photo : Michel Dubreuil.

Claude Millette, *Trame d'appel*, 1990. Acier et peinture industrielle. H.: 3,75 m. Ile Bizard. Photo : Michel Dubreuil.

choses peuvent se transformer doucement, il peut y avoir des retombées sur l'ensemble des citoyens». À la suite d'une première sélection des sculpteurs qui s'est faite par jury, les villes, à une table de concertation, participent au choix des artistes.

Comme le projet compte sur la participation en argent des entreprises ayant leur siège social dans les villes impliquées, le CSQ établit que des stratégies doivent être élaborées avec les intervenants dans chaque municipalité. «En fait, affirme Janou Gagnon, les dons en argent les plus importants ont été obtenus quand les pourparlers se sont faits entre les administrateurs des villes et des entreprises».

Au tout début du projet, il était prévu que la participation financière des villes se limitait à fournir les infrastructures à l'installation des sculptures. Mais toutefois la plupart des municipalités s'impliqueront financièrement en cours de processus. C'est leur participation qui donne le coup d'envoi à la finalisation des oeuvres.

Les possibilités financières, la conjoncture politique ainsi que l'histoire culturelle diffèrent beaucoup d'une ville à l'autre. Ville Saint-Laurent prend la décision en cours de route de financer entièrement cinq sculptures sans faire appel aux entreprises locales, tandis que d'autres municipalités s'engagent à l'installation d'une oeuvre; d'autres encore sont dans l'impossibilité de s'impliquer.

Le mandat de *Sculpture : Séduction 90* n'implique pas nécessairement la ville de Montréal puisqu'il cherche à sensibiliser les autres villes sur le territoire de la CUM, et qu'il vise à implanter des sculptures permanentes à travers le territoire de la Communauté urbaine. À un moment du processus, toutefois, un volet montréalais est proposé conjointement par la Corporation de l'Ordre des Architectes et le CSQ. Le dossier chemine à la Commission d'initiative et de développement culturel (CIDEC) puis est refusé car l'organisme travaille à établir ses propres structures, monter ses propres jury; de plus les budgets ne sont pas encore alloués.

D'autre part, en ce qui conserne les dons en matériaux et services, l'équipe de travail du CSQ vise des entreprises à la grandeur de la Communauté urbaine et même à l'extérieur. Il importe de personnaliser les dons, et elle veille dans la présentation des dossiers, à inclure les photocopies couleur des maquettes et les curriculum vitae des artistes. Les entreprises répondent généreusement à ces demandes; les commanditaires se sentent valorisés de voir leurs matériaux transformés en oeuvre d'art. Les sculpteurs, de leur côté, sont très contents de la relation de travail qu'ils créent avec les personnes ressources et les commanditaires.

Janou Gagnon estime qu'à cette étape-ci, alors que le projet amorce sa phase finale, le CSQ doit penser en fonction de l'avenir. Certaines des municipalités invitées se sentent prêtes maintenant à s'impliquer parce que la conjoncture politique et financière a changé, ou encore parce qu'une tradition culturelle est en train de s'implanter. Pour donner suite au projet, il serait essentiel de collaborer à l'élaboration d'infrastructures avec la CUM afin d'inciter et de soutenir les autres municipalités du territoire.

Louise Lemieux-Bérubé, à la fois artiste en art visuel et conseillère en charge des dossiers culturels à Ville de LaSalle, croit que la véritable histoire culturelle de la ville commence avec l'arrivée de son parti au pouvoir, en 1983. La nouvelle administration décide alors d'investir dans la réfection du moulin Fleming qui, laissé à l'abandon, se détériore; elle achète une ancienne école désaffectée afin de la transformer en centre culturel; et elle commence à développer de nouvelles politiques. «Ainsi, dit la conseillère, à la dernière convention nous avons fait inscrire un certain nombre de principes de développement culturel, incluant une politique d'intégration des arts. Ce sont des engagements électoraux, connus du public».

Toutefois c'est avec une certaine inquiétude que Ville de LaSalle accepte de collaborer au projet de *Sculpture : Séduction 90*. La réfection du moulin Fleming coûte très cher, et les entreprises locales sont toujours fortement sollicitées. Comme au début du projet le CSQ assure que les entreprises vont collaborer et que la municipalité ne va assumer que l'installation des sculptures, le conseil de ville décide de s'engager. Mais lorsque le financement n'est toujours pas trouvé pour la date limite, le conseil, de justesse cette fois, acceptera d'avancer des sommes considérables pour l'excécution des trois sculptures prévues, en espérant que les entreprises donneront plus tard. «J'ai eu peur, avoue Louise Lemieux-Bérubé, monsieur le maire Michel Leduc et moi avons mis notre tête sur le billot.»

Il reste que l'expérience est très positive. La conseillère juge important que les villes de la Communauté urbaine soient stimulées par des projets culturels, ainsi qu'elles se stimulent entre elles : *Sculpture : Séduction 90* doit se poursuivre; il est important que les conseillers sachent que des municipalités voisines participent. Par ailleurs, lorsque les médias, la presse écrite ou la télévision, parlent des municipalités, les citoyens sont fiers qu'on les cite, surtout à la télévision. Mais il ne faut

SCULPTURE : SÉDUCTION '90

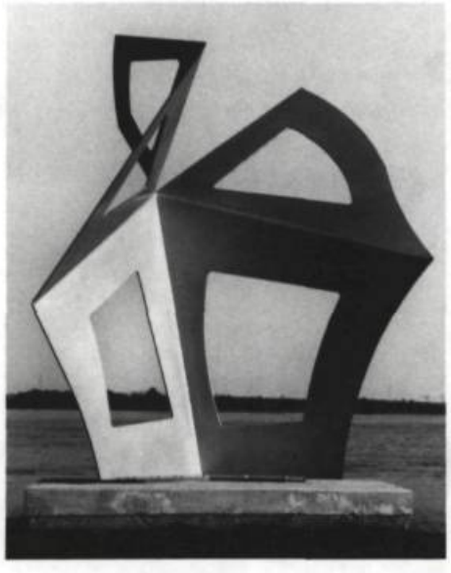

Marcel Barbeau, *Les portes du regard*, 1990. Acier peint. H.: 2,83 m. Montréal-Est. Photo : Michel Dubreuil.

pas oublier que rien n'est jamais acquis, ni avec les membres d'un conseil de ville, ni à aucun palier.

Yves Robillard, engagé à titre d'expert par Ville Saint-Laurent, y supervise le projet *Sculpture : Séduction 90*. Il conseille les administrateurs publics, participe au choix des sculpteurs en fonction des sites prévus, assure le suivi, organise des conférences. «Nous avons été très actifs, commente Yves Robillard, nous avons fait des entrevues avec chacun des artistes dans le journal local, des interviews télévisés; nous avons occupé la page centrale de *Des mots et des gens*, tiré à vingt mille exemplaires; j'ai même proposé la publication d'un livre à propos de l'événement.»

La municipalité a choisi de faire réaliser cinq sculptures, et ce, sans appui financier de la part des entreprises locales : elle a déboursé 230 000$, représentant presque le tiers des subventions totales accordées à *Sculpture : Séduction 90*.

À partir de cette expérience de conseiller culturel avec une ville qu'il considère comme riche et dynamique, Yves Robillard s'interroge maintenant sur les moyens à mettre en place pour soutenir l'intérêt de la municipalité et pour l'aider à continuer à s'impliquer dans d'autres projets. «Non seulement ils ont mordu, dit-il, mais ils sont interessés à continuer». Comment valoriser et supporter l'action d'une ville fière da sa tradition culturelle, mais dont les assises en ce qui concerne la sculpture monumentale sont encore fragiles? Ville Saint-Laurent serait prête à s'impliquer de nouveau l'an prochain, croit-il, mais comment? Et dans quel contexte?

Les organismes en place, la Communauté urbaine de Montréal et le CSQ se devraient de seconder la municipalité. Il faut imaginer des moyens de relancer les administrateurs municipaux et de rejoindre les entreprises, capital mirobolant et inexploité, afin que conjointement ils s'engagent dans un autre projet d'envergure, un symposium, peut-être, un parc de sculptures rivalisant avec celui de Lachine. «Il faut appuyer Ville Saint-Laurent d'une façon toute particulière, conclut Yves Robillard, pour le grand bien du milieu de la sculpture».

Ninon Gauthier croit que les entreprises peuvent et doivent être impliquées financièrement à des projets culturels. Toutefois, c'est loin d'être gagné; au moindre incident économique elles se retirent, et c'est parfois décourageant : «La conjoncture n'est pas favorable actuellement, dit-elle, c'est très difficile pour ceux qui sollicitent. Avant que la structure économique évolue et redevienne ce qu'elle était, il faut attendre probablement deux ou trois ans.»

Elle souhaite fortement que *Sculpture : Séduction 90* ait une suite. «Trop souvent les symposiums ont été des événements éphémères qui n'ont pas eu de suivi de sorte qu'il fallait tout recommencer. Plutôt que de penser à des événements chers et sporadiques, pourquoi ne pas concevoir les choses dans la perspective de la continuité? j'aimerais qu'on développe une tradition de commandes de sculptures sur tout le territoire, que la sculpture devienne une présence permanente, qu'on marque sociologiquement et culturellement la population de l'île de Montréal.

Une ou deux sculptures par ville, ajoute Ninon Gauthier, c'est encore très modeste par rapport à une ville européenne. Les municipalités devraient se rendre compte de l'enrichissement culturel qu'apporte l'installation de sculptures permanentes, que c'est un bon investissement; et que les artistes ne peuvent pas toujours faire des oeuvres gratuitement. Si on souhaite qu'un jour les artistes soient financièrement indépendants de l'état, il est essentiel que leurs oeuvres soient rémunérées à leur juste valeur. Nous avons au Québec, conclut-elle, une tradition de festivals, nous avons ce goût des réjouissances épisodiques. Ce serait intéressant une grande fête de la sculpture qui nous permette d'agrandir notre patrimoine sculptural , en misant sur les municipalités qui se sont déjà engagées, ou sur d'autres qui ont hésité à se joindre au projet , mais qui maintenant, voyant des résultats positifs, souhaiteraient se doter d'une sculpture en ayant un appui d'organismes culturels qui pourraient les aider à faire des choix plus judicieux.»

Enfin, pour conclure l'échange entre les intervenants, Janou Gagnon ajoute : «Le projet est un exemple d'une concertation possible et efficace lors de l'organisation d'événerments culturels en art visuel. Cette concertation, encore bien jeune, exige, par l'élaboration de structures incitatives et de soutien, l'implication des paliers de gouvernements.»◆